

Université paris 1

Direction Partenariat Entreprises et Insertion Professionnelle (DPEIP) Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Centre Pierre Mendes France – Bureau C 8 07 90, rue de Tolbiac – 75013 Paris

Pour toute information: http://www.univ-paris1.fr puis onglet « Professionnels » ou http://www.univ-paris1.fr/espace-professionnel

Sylvaine MABON - 01 44 07 89 37 Sylvaine.Mabon@univ-paris1.fr François ROUX - 01 44 07 86 24 Francois.Roux@univ-paris1.fr

Sur rendez-vous

LE CURRICULUM VITAE (jeunes diplômés) - Stage / 1eremploi *

* Attention : un CV élaboré dans une optique professionnelle (pour des recruteurs) n'obéit pas aux mêmes règles que celui requis par des enseignants pour intégrer une formation : les critères d'appréciation sont différents.

LES REGLES GENERALES

- Considérez votre CV comme un outil de COMMUNICATION.
 - Il véhicule un certain nombre de **messages**.
 - Ces messages sont structurés et précis : ils visent la manifestation explicite de votre profil.
 - Il est **ciblé** : son contenu est adapté au mieux à la fonction visée et à la structure professionnelle à laquelle il est destiné
 - Il doit être attractif, se lire rapidement et sans effort.
- Un CV n'a qu'un seul objectif : obtenir un ENTRETIEN.
 - Un « bon » CV est celui qui convint son lecteur de la pertinence de votre candidature et de l'intérêt de vous rencontrer. C'est l'entretien, ensuite, qui décidera du recrutement.
- Il n'y a pas de « modèle » de CV valable pour tous en toutes circonstances !
 - N'empruntez pas sans réflexion n'importe quel exemple de CV, parmi ceux, très nombreux, à disposition sur Internet. Veillez à ce que l'exemple que vous avez choisi de suivre soit bien adapté, d'une part, à votre profil, d'autre part, à votre contexte.

Le CONTENU de votre CV

C'est l'ensemble des messages que vous voulez transmettre. Il s'agit de les élaborer et, en fonction de leur nature, de les regrouper dans des « **rubriques** » qui sont autant d'espaces qui structureront votre CV.

Commencez par l'élaboration de ces contenus ; ce travail de réflexion et de rédaction est prioritaire ; les choix de mise en page s'en trouveront ultérieurement facilités.

La méthode : 4 étapes

Vous exposez des faits vérifiables : ils manifestent des compétences, ou encore (pour les plus jeunes d'entre vous), des aptitudes que vous pourrez adapter dans le cadre de la fonction que vous voulez occuper.

- 1/ Sélection des informations en fonction du poste et de la structure professionnelle visés : un CV n'est jamais exhaustif. Retenez que chaque information donnée pourra être l'objet d'un échange lors de l'entretien.
- 2/ Hiérarchisation des informations retenues : elle déterminera la structuration de votre CV.
- 3/ Qualification des activités : les termes choisis sont précis et explicites.
- **4/ Quantification** : chaque activité/réalisation est datée et la durée en est mentionnée. En règle générale, donnez des chiffres dès que vous le pouvez.

Attention : l'ordre et les titres des rubriques ci-dessous ne sont données qu'à titre indicatif ; ils peuvent varier en fonction du profil du candidat et des objectifs visés.

Que faire avec les SIGLES?

Les sigles ne sont pas explicites pour tout le monde ! : indiquez d'abord l'intitulé complet avec les majuscules requises, puis, ensuite, le sigle entre parenthèses.

Que faire avec la CHRONOLOGIE ?

Utilisez le mode d'exposition chronologique consistant à aller de l'événement le plus récent au plus ancien. Conservez ce même ordre tout au long du CV.

Les informations qui doivent figurer :

- Votre prénom (minuscule), votre NOM (majuscule) votre âge (et non votre date de naissance).
- · Votre adresse postale, un seul numéro de téléphone (celui sur leguel vous souhaitez être joint).
- · Votre adresse électronique (activée).

Les éléments facultatifs :

- La photo... Si vous choisissez d'en mettre une, veillez à ce qu'elle soit adaptée à la démarche professionnelle que vous être en train de mener.
- La situation de famille... Lorsqu'on est un jeune candidat, l'information n'est guère pertinente (a fortiori en recherche de stage).
- · La nationalité... La préciser n'est pas systématiquement requis : tout dépend du contexte.
- Le permis de conduire... Pour des professionnels en activité, son acquisition va de soi ; ils n'éprouvent donc que très rarement l'utilité de le mentionner. Si vous y tenez, c'est dans cet espace que cette information trouvera sa place.
- * N'attribuez pas de titre à cette rubrique : donnez directement les informations concernées.

Formation

Identification *

Cette rubrique se place généralement en première position dans un CV de jeune diplômé.

Les informations qui doivent figurer :

- le nom de votre (vos) établissement(s) de formation : veillez à l'indiquer de manière précise et non fantaisiste. Le nom de votre université est « Université Paris1 Panthéon Sorbonne »,
- · l'intitulé de votre (vos) formation(s) : reportez l'(les)intitulé(s) exact(s) et complet(s),
- les repères chronologiques : indiquez l'année d'obtention pour les diplômes acquis et tout simplement l'année en cours pour le diplôme que vous êtes en train d'obtenir.

En fonction de votre situation :

- si vous êtes en Master 1 ou 2, il n'est pas toujours nécessaire de mentionner la totalité des différentes étapes de votre parcours; vous pouvez n'indiquer que les diplômes les plus élevés: ce sont eux qui importent pour votre recrutement.
- si vous jugez que l'intitulé de votre diplôme est insuffisamment explicite, vous pouvez préciser les principales dominantes de formation.
- dans le cas où la totalité du cursus a été effectué dans un même établissement : évitez une répétition inutile et n'indiquez le nom de celui-ci qu'une seule fois.
- si, préalablement à votre cursus universitaire, vous avez effectué un cycle court/technique, vous avez intérêt à les distinguer en ménageant un interligne suffisant.
- enfin, n'essayez pas de dissimuler maladroitement d'éventuels « trous » (redoublement, changement d'orientation...): tout le monde en a quelques uns dans son CV et, rassurez-vous, ils représentent beaucoup moins de « risques » pour votre recrutement que vous l'imaginez!

Travaux, réalisations universitaires

Mémoire(s), étude(s) de cas ... Seul ou en équipe, en les menant à bien, vous avez développé de vraies compétences, il serait dommage de ne pas les mettre en valeur.

En fonction de l'importance de ces travaux, vous pouvez, soit les regrouper dans une sous - rubrique de la rubrique « Formation », soit en faire une rubrique à part entière.

- Pour un mémoire : indiquez l'intitulé en italique et entre guillemets, le nombre de pages et l'année de réalisation.
- Pour toute autre réalisation : indiquez la nature des travaux (précisez éventuellement le contexte), la durée et l'année pendant laquelle ils ont été effectués. S'ils sont collectifs, n'oubliez pas de le mentionner.

Expériences professionnelles

Soignez particulièrement cette rubrique : elle peut s'avérer déterminante lorsqu'il s'agit de départager deux candidats proposant des formations équivalentes.

- · Choisissez un titre qui correspond effectivement au contenu.
 - Par exemple : « Expériences professionnelles » si les expériences sont variées et de courtes durées
 - « Expérience professionnelle » si la durée globale des expériences est plus longue.

Les informations qui doivent figurer pour chaque activité :

- · la raison sociale de votre employeur, la localisation (éventuellement le secteur d'activité, l'effectif),
- · le département ou service dans lequel vous avez travaillez,
- · l'intitulé de votre fonction (si vous en aviez un) et dans tous les cas, la mission qui vous a été confiée,
- les principales tâches effectuées. Chiffrez dès que possible. Pour les activités que vous jugez les plus importantes, faites un descriptif de tâches plus complet.
- la (les) date(s) pendant laquelle (lesquelles) l'expérience s'est déroulée et la durée globale de l'activité (il est inutile de mentionnez les mois).

En fonction de votre situation :

- Vous êtes à BAC + 5 et vous avez déjà capitalisé quelques stages. Vous pouvez, sans regret, éliminer les petits « jobs » et gagner quelques précieuses lignes, utiles pour décrire des expériences plus en phase avec votre projet actuel.
- Dans certains cas, il est possible de regrouper les activités pour les hiérarchiser dans un ordre thématique en créant des sous-rubriques.

par exemple : - par fonction : Activités commerciales, administratives, de communication...

- par secteur d'activité : Secteur public, Secteur privé Banque, Marketing, Distribution... ...
- par statut : Stage(s), Travaux d'étudiants...
- par pays : En France, A l'étranger...

Si votre parcours le permet, n'hésitez pas : cette formule est très efficace!

Langue(s)

Cette rubrique a plus ou moins d'importance en fonction de votre projet (certaines fonctions ou secteurs d'activité requièrent impérativement la maîtrise d'une ou de plusieurs langues).

· Soyez précis :

par exemple :

- pour les meilleurs niveaux : « Bilingue », « Courant »
- pour des niveaux « moyens » : « Opérationnel », « Conversation courante »
- pour les niveaux les moins élevés : « Bon niveau de compréhension, conversation rapidement perfectible » .. ou encore, tout simplement « Bon niveau de compréhension » au delà duquel une langue ne sera plus jugée fonctionnelle dans un cadre professionnel et disparaîtra du CV).
- Sauf cas particulier (celui d'un « débutant »), il est inutile voire défavorable pour le candidat de mentionner un moindre niveau (« notions », « bases ») : ces rudiments ne seront pas efficients dans un exercice professionnel.
- Dans tous les cas, ne « bluffez » pas : attention aux déconvenues lorsque l'entretien se poursuivra dans la langue que vous prétendez maîtriser !

Bureautique Informatique

- A nouveau, soyez précis. Ne vous contentez pas d'énumérer des logiciels : précisez votre niveau de maîtrise.
- · N'oubliez pas de mentionner ce que vous savez faire avec Internet.

Dans certains cas, il est possible de regrouper « Langue(s) » et « Informatique » dans une seule rubrique intitulée « Outils » ou encore « Langages »

Autres activités

Cette rubrique n'est pas indispensable mais tout à fait recommandée dans un CV de jeune diplômé : elle met en évidence des qualités, des aptitudes, voire des compétences qui pourront être exploitées dans un contexte professionnel.

- A proscrire: l'intitulé « Divers ». Faites l'effort de qualifier les activités en question (associatives, sportives, culturelles...).
- Pas de banalités! Evitez « Lecture, cinéma, voyages... ». Si vous voulez être crédible, soyez précis, concret et donnez quelques exemples.
- Ne mentionnez pas d'activités trop anciennes ou pratiquées de manière trop occasionnelle : privilégiez celles dans lesquelles vous vous investissez pleinement.

En fonction de votre situation :

- Ne mentionnez une activité associative que si vous jouez effectivement un rôle actif dans l'Association en question : soyez précis (nom de l'Association, objectifs, localisation) et donnez un ou deux exemples de réalisations, chiffrées si possible.
- Dans le cas d'activité à fort investissement, vous pouvez la mettre en valeur en lui consacrant la totalité de la rubrique que vous qualifierez en conséquence.

Vous pouvez adopter une formule « rédactionnelle » (en utilisant le « je »). L'expression s'en trouve facilitée. C'est une formule efficace à condition d'être synthétique tout en restant précis et de manifester visuellement (quelques interlignes, un italique...) la « rupture » de ton.

La « FORME » de votre CV

- L'usage, en France, recommande un CV en une page.
- Le temps moyen d'une première lecture est largement inférieur à une minute.

La présentation générale de votre CV importe, car elle livre immédiatement une première impression du candidat : il est évident qu'il est de votre intérêt que celle-ci soit positive.

Les 3 principes de bases

- « Aérer » votre CV afin d'éviter toute impression de « tassement ».
- « Cadrez » bien le contenu (des marges suffisantes).
- Evitez toute surcharge : la profusion rend très vite la lecture décourageante et votre lecteur risque fort de passer très vite à un autre CV, moins « fatiguant », dont les messages seront immédiatement compréhensibles !

Gérez bien l'espace dont vous disposez : l'objectif est de parvenir à la meilleure LISIBILITE possible

- Les rubriques Leurs nombre, place et titre peuvent varier en fonction du profil du candidat.
 Ces paragraphes structurent votre CV et en conduisent la lecture : harmonie et rigueur sont donc de mise.
 - Veillez à ménager des interlignes suffisants entre chacune d'entre elles.
 - Faites ressortir le titre afin de quider efficacement l'œil du lecteur.
 - Utilisez judicieusement la fonction de « retrait » (elle est notamment très utile pour expliciter, de manière synthétique, une activité principale en précisant quelques tâches inhérentes).
 - Veillez à ce que les alignements soient parfaits.
- Respectez les règles typographiques : des majuscules là où il faut, un espace avant ou après certains signes....
- La police de caractère Privilégiez la sobriété. Ne tombez pas dans un des trois « pièges » suivant qui nuisent considérablement à la bonne lisibilité recherchée :
 - multiplicité des polices caractères : Il est préférable de n'en utiliser qu'une, deux au maximum. Optez pour une police classique et qui offre des possibilités de réduction sans perte de lisibilité.
 - taille de police trop grande utilisée de manière uniforme: d'une part, vous perdez une place précieuse au détriment d'informations qui ne le sont pas moins, d'autre part, l'information que vous pensiez mettre en évidence risque de « disparaître » dans un ensemble dénué de tout contraste.
 - surcharge de « styles » : choisissez judicieusement les mots que vous voulez « grasser », « souligner » , mettre en « italique » ou encore en « majuscule ». L'abus de l'usage des « styles » égare l'œil du lecteur qui n'est plus en mesure de repérer les messages les plus significatifs.

Par exemple : ne « grassez » pas, ne soulignez pas les dates : ce sont, certes, des informations indispensables, mais non primordiales (réf « hiérarchisation de l'information). Par contre, c'est sur l'intitulé de votre formation qu'il faut attirer le regard de votre lecteur : c'est donc lui que vous choisirez de « grasser ».

- Les caractères spéciaux Ils participent de la structuration de votre contenu et permettent d'attirer l'attention du lecteur sur une information dont on veut privilégier la lisibilité. Là encore...« Le mieux est l'ennemi du bien ».
 - Choisissez des caractères classiques et sobres.
 - Ne les multipliez pas : des caractères spéciaux trop nombreux et/ou trop différents brouilleront immanquablement vos messages
- La couleur Oui, si vous n'en utilisez qu'une ou deux et qu'elle(s) ne soit(ent) pas trop « violente(s) ».

Avant tout envoi:

- relisez-vous très attentivement (fautes de frappe ou fautes d'orthographe peuvent nuire à votre candidature)
- faite un tirage pour vérifiez votre CV sur papier.

Vous voulez en savoir plus ?

Allez sur le site de Paris 1, dans l'espace du Bureau d'Aide à I 'Insertion Professionnelle Consultez

http://www.univ-paris1.fr/espace-professionnel/conseil-et-formations-pour-lesrecherches-stageemploi/boite-a-outils/

Vous y trouverez des exemples et des explications complémentaires